

Mon plan de localisation

Dessinez sur la grille ci-dessous :

- ✓ L'entrée charretière de votre bâtiment;
- ✓ L'emplacement de la bouteille (par **B**);
- ✓ L'emplacement du réservoir (par **R**);
- ✓ L'endroit où vous avez apposé l'autocollant rouge (par **A**).



Exemple où l'on doit apposer l'autocollant en forme de losange; sur le côté de la maison où se situe l'entrée charretière.

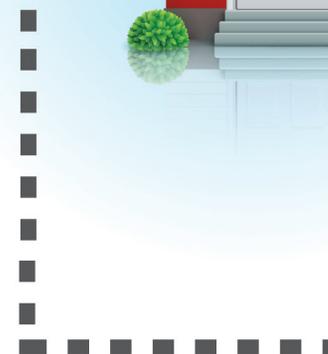


Complétez le schéma :

Maison



Soyez prévoyant, enregistrez vos bouteilles et réservoirs de **propane**



Une obligation pour votre sécurité, en vertu du **Règlement 1177 N.S.**



SAINTE-THÉRÈSE

Ville d'arts, de culture et de savoir

Renseignements : 450 435-2422, poste 3309

Notez que seul le règlement officiel, dans sa version intégrale, fait foi de référence.

Pour faciliter le travail des pompiers en cas d'incendie...



J'enregistre mes bouteilles et réservoirs

Que vous soyez locataire ou propriétaire, vous devez enregistrer vos bouteilles de 100 lb et plus et vos réservoirs auprès du Service de sécurité incendie en remplissant le formulaire en page droite, puis en le déposant à la caserne située au **200, boulevard Ducharme.**

Rappel !

Chaque fois que la quantité, l'emplacement ou l'utilisation que vous faites des bouteilles et réservoirs de propane change, informez-en le Service de sécurité incendie.

J'identifie mes bouteilles et réservoirs

Signalez la présence de bouteilles et réservoirs de propane avec l'autocollant rouge en forme de losange qui vous sera remis lors de l'enregistrement. Installez-le sur le côté avant du bâtiment concerné, près de l'entrée charretière (stationnement résidentiel) ou, si impossible, sur la façade.



L'installation des bouteilles et réservoirs

À L'EXTÉRIEUR

Une bouteille ou un réservoir de propane doit être installé de manière à ce que la sortie d'échappement de la soupape de décharge soit située à au moins :

- ✓ 1 m de toute ouverture du bâtiment;
- ✓ 3 m sur le plan horizontal de la prise d'air de tout appareil ou appareillage de circulation d'air;
- ✓ 3 m sur le plan horizontal de toute source d'allumage, notamment une prise électrique.

Les bouteilles et réservoirs de propane doivent être conformes aux normes B149.1 et B149.2

Formulaire d'enregistrement des bouteilles et réservoirs de propane

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE

Nom : _____ Prénom : _____

Téléphone : () _____

Adresse du bâtiment :

Rue : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Type d'établissement

- Commercial Institutionnel
 Industriel Résidentiel

Type d'utilisation :

- Cuisine Véhicule
 Foyer Vente
 Piscine Autres

Capacité des bouteilles :

- 100 lb
 200 lb
 420 lb
 Autre (spécifiez) : _____ lb

Capacité des réservoirs (en gal US ou en L)

- égale ou inférieure à 125 (475)
 supérieure à 125 (475) et égale ou inférieure à 1000 (3800)
 supérieure à 1000 (3800) et égale ou inférieure à 2000 (7800)
 supérieure à 2000 (7800) et égale ou inférieure à 5000 (19000)
 supérieure à 5000 (19000) et égale ou inférieure à 10000 (38000)
 supérieure à 10000 (38000)

Nombre de bouteilles : _____ Nombre de réservoirs : _____

Nom du fournisseur de bouteille ou du réservoir : _____

Téléphone : () _____